



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 mai 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-05-120 / ATTRIBUTION DE CONTRAT POUR ACHAT DE PIERRE**

CONSIDÉRANT la résolution 2026-03-64 de la municipalité de Saint Valère autorisant la direction générale à procéder à un appel à soumissions Publiques pour l'achat de pierre concassée MG20 (MTQ); du granulat concassé MG20; de la pierre concassée MG20; de la pierre concassée MG56 (MTQ); de la pierre abrasive AB5 et de la pierre concassée 100-200MM pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE l'avis d'appel d'offre a été publié sur le portail Service Électronique d'Appel d'Offre (SEAO) du gouvernement;

CONSIDÉRANT le dépôt des soumissions est conforme aux prescrits de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT le résultat des ouvertures de soumission ce 22 avril 2026 à 11h05 et que Construction DJL inc;

EN CONSÉQUENCE, la municipalité de Saint-Valère accepte la proposition du plus bas soumissionnaire conforme et octroie le contrat à Construction DJL inc pour l'année 2026 pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère au coût ci-dessous par tonne dépendamment de la localisation du site de concassage:

- a) 20.70 Pierre Concassée MG20 (MTQ)
- b) 18.86 Pierre Concassée MG20B/TM
- c) 19.55 Pierre Concassée MG 56 (MTQ)/TM
- d) 36.79 Pierre Abrasive AB5/ TM
- e) 22.42 Pierre Concassée 100-200 MM/TM
- f) 17.25 Matières Recyclables

QUE la présente résolution soit adressée à Construction DJL inc

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **5 mai 2026**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450*